

## Mgr Fruchaud fait appel à l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Non classé](#)

**Date** : 26 juillet 2010

On peut lire dans [Ouest-France](#) :

"Chaque dimanche, à 10 h 30, **l'Institut du Christ-Roi célèbre, à la basilique Notre-Dame-d'Espérance, la messe selon la liturgie romaine** antérieure au concile Vatican II. En latin.

Depuis septembre 2007, la basilique Notre-Dame-d'Espérance accueille chaque dimanche, à 10 h 30, une messe célébrée selon la liturgie romaine antérieure au concile Vatican II. [...] Le diocèse a initié cette messe dans la foulée du « motu proprio » [...] du pape Benoît XVI invitant, le 7 juillet 2007, l'Église à proposer cette liturgie. [...]

**Jusqu'ici, les célébrations étaient assurées par des prêtres du diocèse. Ceux-ci ont souhaité, en raison de leur âge, en être déchargés. Le diocèse a donc décidé de faire appel à un jeune prêtre ordonné le 30 juin à Florence, membre de l'Institut du Christ-Roi Souverain-Prêtre. Il doit prendre ses fonctions à la rentrée.** Mais depuis dimanche dernier, ce sont des prêtres remplaçants, issus de ce même Institut du Christ-Roi qui officient à la basilique. Outre le service liturgique dominical, certains sacrements et les obsèques pourront être assurés dans les paroisses. [...]

Le diocèse [rappelle] que le prêtre sera nommé au sein d'une paroisse (Saint-Guillaume), qu'il sera sous l'autorité du curé de la cathédrale, **qu'il assurera un travail de secrétariat au sein de l'évêché.** Enfin, ce prêtre sera étudiant à mi-temps à l'Institut Catholique de Paris"

C'est une décision courageuse qu'a prise là **Mgr Fruchaud.**

